



Revenus

Les médecins sont-ils des « travailleurs pauvres » ?

Les médecins libéraux peuvent avoir une activité salariée et vice-versa. **Pour la première fois, une étude prend en compte l'ensemble des revenus des médecins et les compare à ceux d'autres libéraux ou salariés de la même catégorie socioprofessionnelle (cadres et professions intellectuelles supérieures) ⁽¹⁾. L'étude s'intéresse aux revenus, mais aussi au niveau de vie.** Entre autres, elle propose une approche selon le sexe et

Les revenus d'activité des médecins libéraux sont pratiquement au même niveau que ceux des avocats, des experts-comptables, des pharmaciens et des chirurgiens-dentistes. Ils dépassent ceux des architectes, des vétérinaires et des ingénieurs-conseils, mais ils sont nettement inférieurs à ceux des notaires.

Par ailleurs, les médecins libéraux ont des revenus d'activité très nettement supérieurs à ceux des cadres salariés. Certes, l'écart est moindre quand on s'intéresse non plus aux revenus d'activité, mais aux niveaux de vie, surtout pour les plus âgés (parmi les explications possibles, par exemple le fait

que les conjoints des médecins libéraux sont plus souvent inactifs).

La DREES constate également que les médecins libéraux ont des revenus d'activité supérieurs à ceux des médecins salariés. Cependant, en termes de niveau de vie, médecins libéraux et salariés ne se distinguent pas.

Les auteures soulignent que cette étude est un premier éclairage sur une information inédite concernant le revenu complet des médecins. Elles ajoutent que cette première approche appelle des explorations complémentaires, notamment sur les conditions de



Médias

Le Monde diplomatique nous (r)éveille

Entre une presse contrôlée et une presse trop excessive, trop partisane, *Le Monde diplomatique* nous rassure chaque mois sur la liberté d'expression et la possibilité d'accéder à une information qui bouscule. La position du mensuel n'est pas toujours facile à

tenir et il n'échappe pas à la critique sur le traitement de tel ou tel dossier.

Cependant, dans l'édition de septembre 2007, il faut lire, par



exemple, l'éditorial où Maurice Lemoine évoque le commerce des armes. La France n'en sort pas indemne : elle devrait vendre pour plus de 6 milliards d'euros d'armes à l'étranger en 2007 — contre 3,38 milliards en 2004.

Dans un article de fond, Ibrahim Warde rappelle les mensonges à propos des « armes de destruction massive » en Italie ; il analyse aussi les « bobards » sur le financement du terrorisme. Dans les deux cas, selon l'auteur, « la manipulation a été sans limite, avec des fables tellement loufoques qu'on aurait pu les croire tirées d'une mauvaise bande dessinée ».

Difficile, ici, de présenter tout le contenu du *Monde diplomatique* tant les trente-deux pages sont den-

ses. En toute dernière page, tout de même, ne pas manquer l'article sur le « discours controversé » de Nicolas Sarkozy, le 26 juillet dernier à Dakar, alors qu'il souhaitait présenter sa vision des rapports franco-africains. A juste titre, l'auteure, Anne-Cécile Robert, remarque que « les médias français ont peu évoqué la prestation présidentielle » — mais elle n'est pas passée inaperçue en Afrique. Comme nous y invite l'article, on peut également lire la critique du politologue camerounais Achille Mbembé : [www.africultures.com/index.asp?menu=affiche_article &no=6819](http://www.africultures.com/index.asp?menu=affiche_article&no=6819)

Le Monde diplomatique est en vente dans tous les kiosques au prix de 4,50 euros le numéro.

Santé publique

3,3 milliards d'euros en 2002

L'obésité génère un coût pour l'assurance

Selon une étude de l'Institut de recherche et documentation en économie de la santé (IRDES, Paris), portant sur l'année 2002, le surcoût d'un individu obèse, par rapport à un individu de poids normal, toutes choses égales par ailleurs, est estimé à 407 euros en moyenne concernant les remboursements de l'assurance maladie. Avec le montant des indemnités journalières, ce surcoût atteint 631 euros en moyenne.

Sur cette base, une extrapolation nationale du coût de l'obésité a été effectuée : les dépenses de santé

liées à l'obésité atteignent 2,6 milliards d'euros et du point de vue de l'assurance maladie, les montants remboursés liés à l'obésité sont de 2,1 milliards d'euros et atteignent 3,3 milliards en 2002 si l'on intègre les indemnités journalières dans ces calculs.

L'étude a donné lieu à un article publié dans *La Presse Médicale* n° 6 de juin 2007. Elle légitime, plus que jamais, les actions de prévention pour lutter contre ce nouveau problème de santé publique.



La pensée hebdomadaire

« L'important pour ceux qui souffrent de handicap n'est pas de vivre comme les autres, mais parmi les autres. Une société parfaite est celle qui reconnaît la diversité comme une richesse ».

Daniel Hardy et Jean-Claude Cormier, « Changeons notre regard sur le handicap » (point de vue), *Ouest-France* du 27 août 2007.

(1) - Ketty Attal-Toubert et Nadine Legendre, « Comparaison des revenus des médecins libéraux à ceux des autres professions libérales et des cadres », Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES), *Etudes et Résultats* n° 578 de juin 2007 (8 pages). Consultable à l'adresse suivante : <http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er578/er578.pdf>.